



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-16920>

Département(s) de publication : **13, 83, 06, 05, 04**

Annonce n° **26-16920**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CMAR PACA

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE, LIVRAISON ET MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES ET INFORMATIQUES POUR LA CMAR PACA

Description : L'accord-cadre a pour objet la fourniture, la livraison, l'installation et la mise en service d'équipements numériques et informatiques pour les besoins des Centres de Formation d'Apprentis Régionaux Campus de la CMAR PACA et pour la Chambre de Niveau Départementale des Bouches-du-Rhône (CND13) pour le site de Pèbre. Le marché est composé de cinq (5) lots. - Lot 1 : Studio vidéo pour un montant maximum annuel de 69 111 euros TTC - Lot 2 : Salle virtuelle pour un montant maximum annuel de 138 600 euros TTC - Lot 3 : Ecrans interactifs pour un montant maximum annuel de 51 622 euros TTC - Lot 4 : Ecrans pour un montant maximum annuel de 16 322 euros TTC - Lot 5 : Vidéo projecteur pour un montant maximum annuel de 38 949 euros TTC Les prescriptions détaillées relatives à chaque lot sont données dans le cahier des clauses techniques particulières commun à tous les lots.

Identifiant de la procédure : 4e9f5374-7c24-473f-8eaf-181c0905c0e1

Avis précédent : c773768e-6aa9-4fdb-86c5-7829ef48b7d0-01

Identifiant interne : 2025AOO25CMAR

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30236000 Matériel informatique divers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32333000 Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéo

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30230000 Matériel informatique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30231300 Écrans de visualisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 38652120 Vidéoprojecteurs

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32322000 Équipement multimédia

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 48900000 Logiciels et systèmes informatiques divers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32351200 Écrans

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32223000 Appareils de transmission vidéo

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32342410 Matériel de sonorisation

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Vaucluse (FRL06)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix

en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hautes-Alpes (FRL02)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,048,688 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Studio vidéo

Description : Le lot 1 " Studio vidéo" a pour objet l'acquisition d'équipements numériques pour les studios d'enregistrement de la CMAR. Chaque studio d'enregistrement devra être personnalisé à l'image du CFAR utilisateur. Le montant maximum annuel du lot n° 1 est de 69 111 euros TTC. Les prescriptions détaillées sont données dans le cahier des clauses techniques particulières commun à tous les lots.

Identifiant interne : 2025AOO25CMAR - LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30236000 Matériel informatique divers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 32333000 Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéo

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 boulevard Pèbre

Ville : Marseille

Code postal : 13008

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix 40 % (Note sur 10 coef 0.4) Formule de calcul : Points maxi à attribuer X (prix de l'offre la moins disante /prix de l'offre analysée).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique : 60 % (Note sur 10 coef 0.6) La valeur technique de l'offre sera appréciée au regard des éléments mentionnés demandés dans le cadre de mémoire technique et mentionnés ci-dessous : - La qualité technique des équipements appréciée à partir des fiches techniques et de toutes la documentation technique des équipements proposés : 40% - Les délais et conditions de livraison, installation et mise en service : 10% Le candidat indiquera dans le mémoire technique les dispositions prises pour livrer et installer les équipements dans le délai fixé à compter de la date de notification du bon de commande, et mentionnera de manière claire son engagement à respecter ce délai. Si le candidat n'est pas en mesure d'installer et mettre en service les équipements le jour de la livraison, il précisera les délais d'installation et de mise en service proposés. Attention : conformément aux documents de la consultation, si l'installation est faite après la livraison, elle devra intervenir dans un délai maximum de 48h après la livraison - Formation des utilisateurs : 5% - Garantie et SAV : 5% o La Garantie Le candidat précise dans le cadre de mémoire technique la durée de sa garantie commerciale ainsi que les conditions d'application. Il précisera également l'extension de sa garantie le cas échéant ainsi que les conditions d'application. o Le SAV Le candidat présentera son SAV et notamment les modalités et délais de prise en compte de la demande et des solutions proposées Il présentera également les délais d'intervention en cas de SAV notamment en cas d'équipements manquants à la livraison, d'équipements défectueux à l'issue de la mise en service et pendant la période de garantie

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional règlement amiable des différends et litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Référé contractuel : prévu aux articles L. 55113 à L. 55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : recours pouvant être introduit dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement

des mesures de publicité appropriées (Conseil d'Etat,n°358994, " Département Tarn et Garonne")

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CMAR PACA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Salle virtuelle

Description : Le lot 2 a pour objet l'acquisition de matériel pour la salle virtuelle de coiffure. Le montant maximum annuel du lot n° 2 est de 138 600 euros TTC. Les prescriptions détaillées du lot 2 sont données dans le cahier des clauses techniques particulières commun à tous les lots.

Identifiant interne : 2025AOO25CMAR LOT2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30236000 Matériel informatique divers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30230000 Matériel informatique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48900000 Logiciels et systèmes informatiques divers

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 boulevard Pèbre

Ville : Marseille

Code postal : 13008

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix 40 % (Note sur 10 coef 0.4) Formule de calcul : Points maxi à attribuer X (prix de l'offre la moins disante /prix de l'offre analysée).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique : 60 % (Note sur 10 coef 0.6) La valeur technique de l'offre sera appréciée au regard des éléments mentionnés demandés dans le cadre de mémoire technique et mentionnés ci-dessous : - Attentes pédagogiques : 20% Le candidat présentera les possibilités pédagogiques en terme de scénarios, supports, et simulateur de coupe. Le candidat présentera des visuels des différents supports. - La qualité technique des équipements appréciée à partir des fiches techniques et de toutes la documentation technique des équipements proposés (Equipements et Logiciel de coupe) : 25% - Formation : 5% - Les délais et conditions de livraison, installation et mise en service : 5% Le candidat indiquera dans le mémoire technique les dispositions prises pour livrer et installer les équipements dans le délai fixé à compter de la date de notification du bon de commande, et mentionnera de manière claire son engagement à respecter ce délai. Si le candidat n'est pas en mesure d'installer et mettre en service les équipements le jour de la livraison, il précisera les délais d'installation et de mise en service proposés. Attention : conformément aux documents de la consultation, si l'installation est faite après la livraison, elle devra intervenir dans un délai maximum de 48h après la livraison - Garantie et SAV : 5% o La Garantie Le candidat précise dans le cadre de mémoire technique la durée de sa garantie commerciale ainsi que les conditions d'application. Il précisera également l'extension de sa garantie le cas échéant ainsi que les conditions d'application. o Le SAV Le candidat présentera son SAV et notamment les modalités et délais de prise en compte de la demande et des solutions proposées Il présentera également les délais d'intervention en cas de SAV notamment en cas d'équipements manquants à la livraison, d'équipements défectueux à l'issue de la mise en service et pendant la période de garantie

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional règlement amiable des différends et litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Référé contractuel : prévu aux articles L. 55113 à L. 55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : recours pouvant être introduit dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (Conseil d'Etat, n°358994, " Département Tarn et Garonne")

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CMAR PACA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3: Ecrans interactifs

Description : Le lot 3 a pour objet l'acquisition d'écrans interactifs. Le montant maximum annuel du lot n° 3 est de 51 622 euros TTC. Les prescriptions détaillées du lot 3 sont données dans le cahier des clauses techniques particulières commun à tous les lots.

Identifiant interne : 2025AOO25CMAR - LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30236000 Matériel informatique divers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30230000 Matériel informatique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 32351200 Écrans

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30231300 Écrans de visualisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48900000 Logiciels et systèmes informatiques divers

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 boulevard Pèbre

Ville : Marseille

Code postal : 13008

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix 40 % (Note sur 10 coef 0.4) Formule de calcul : Points maxi à attribuer X (prix de l'offre la moins disante /prix de l'offre analysée).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique : 60 % (Note sur 10 coef 0.6) La valeur technique de l'offre sera appréciée au regard des éléments mentionnés demandés dans le cadre de mémoire technique et mentionnés ci-dessous : - Attentes pédagogiques : 20% Le candidat présentera les possibilités pédagogiques en terme de scénarios, supports, et simulateur de coupe - La qualité technique des équipements appréciée à partir des fiches techniques et de toutes la documentation technique des équipements proposés : 25% - Les délais et conditions de livraison, installation et mise en service : 5% Le candidat indiquera dans le mémoire technique les dispositions prises pour livrer et installer les équipements dans le délai fixé à compter de la date de notification du bon de commande, et mentionnera de manière claire son engagement à respecter ce délai. Si le candidat n'est pas en mesure d'installer et mettre en service les équipements le jour de la livraison, il précisera les délais d'installation et de mise en service proposés. Attention : conformément aux documents de la consultation, si l'installation est faite après la livraison, elle devra intervenir dans un délai maximum de 48h après la livraison - Garantie et SAV : 10% o La Garantie Le candidat précise dans le cadre de mémoire

technique la durée de sa garantie commerciale ainsi que les conditions d'application. Il précisera également l'extension de sa garantie le cas échéant ainsi que les conditions d'application. o Le SAV Le candidat présentera son SAV et notamment les modalités et délais de prise en compte de la demande et des solutions proposées Il présentera également les délais d'intervention en cas de SAV notamment en cas d'équipements manquants à la livraison, d'équipements défectueux à l'issue de la mise en service et pendant la période de garantie

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional règlement amiable des différends et litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Référé contractuel : prévu aux articles L. 55113 à L. 55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : recours pouvant être introduit dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (Conseil d'Etat,n°358994, " Département Tarn et Garonne")

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CMAR PACA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Ecrans

Description : Le lot 4 a pour objet l'acquisition d'écran PC. Le montant maximum annuel du lot n° 4 est de 16 322 euros TTC. Les prescriptions détaillées du lot 4 sont données dans le cahier des clauses techniques particulières commun à tous les lots.

Identifiant interne : 2025AOO25CMAR LOT4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30236000 Matériel informatique divers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30230000 Matériel informatique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32351200 Écrans

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 boulevard Pèbre

Ville : Marseille

Code postal : 13008

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix 40 % (Note sur 10 coef 0.4) Formule de calcul : Points maxi à attribuer X (prix de l'offre la moins disante /prix de l'offre analysée).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique : 60 % (Note sur 10 coef 0.6) La valeur technique de l'offre sera appréciée au regard des éléments mentionnés demandés dans le cadre de mémoire technique et mentionnés ci-dessous : - La qualité technique des équipements appréciée à partir des fiches techniques et de toutes la documentation technique des équipements proposés : 40% - Les délais et

conditions de livraison, installation et mise en service : 10% Le candidat indiquera dans le mémoire technique les dispositions prises pour livrer et installer les équipements dans le délai fixé à compter de la date de notification du bon de commande, et mentionnera de manière claire son engagement à respecter ce délai. Si le candidat n'est pas en mesure d'installer et mettre en service les équipements le jour de la livraison, il précisera les délais d'installation et de mise en service proposés. Attention : conformément aux documents de la consultation, si l'installation est faite après la livraison, elle devra intervenir dans un délai maximum de 48h après la livraison - Garantie et SAV : 10% o La Garantie Le candidat précise dans le cadre de mémoire technique la durée de sa garantie commerciale ainsi que les conditions d'application. Il précisera également l'extension de sa garantie le cas échéant ainsi que les conditions d'application. o Le SAV Le candidat présentera son SAV et notamment les modalités et délais de prise en compte de la demande et des solutions proposées Il présentera également les délais d'intervention en cas de SAV notamment en cas d'équipements manquants à la livraison, d'équipements défectueux à l'issue de la mise en service et pendant la période de garantie

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional règlement amiable des différends et litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Référé contractuel : prévu aux articles L. 55113 à L. 55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : recours pouvant être introduit dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (Conseil d'Etat, n°358994, " Département Tarn et Garonne")

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CMAR PACA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 : Vidéoprojecteurs

Description : Le lot 5 a pour objet l'acquisition de vidéoprojecteurs. Le montant maximum annuel du lot n° 5 est de 38 949 euros TTC. Les prescriptions détaillées du lot 5 sont données dans le cahier des clauses techniques particulières commun à tous les lots.

Identifiant interne : 2025AOO25CMAR LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30236000 Matériel informatique divers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 38652120 Vidéoprojecteurs

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 boulevard Pèbre

Ville : Marseille

Code postal : 13008

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les sites concernés par le présent accord-cadre sont les suivants : - CFAR Campus Le Beausset - CFAR Campus d'Avignon - CFAR Campus de Saint Laurent du Var - CFAR Campus de Gap - CFAR Campus de Saint Maximin - CFAR Campus Les Arcs - CFAR Campus de Digne - CFAR Campus la Seyne sur Mer - CFAR Campus d'Aix en Provence - CND 13 site de Pèbre Les équipements du marché global font l'objet de cinq (5) lots distincts traités séparément, et les détails sur les lieux et adresses de livraison sont donnés en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 40

Description : Prix 40 % (Note sur 10 coef 0.4) Formule de calcul : Points maxi à attribuer X (prix de l'offre la moins disante /prix de l'offre analysée).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :**Type :** Qualité**Nom :** Valeur technique

Description : Valeur technique : 60 % (Note sur 10 coef 0.6) La valeur technique de l'offre sera appréciée au regard des éléments mentionnés demandés dans le cadre de mémoire technique et mentionnés ci-dessous : - La qualité technique des équipements appréciée à partir des fiches techniques et de toutes la documentation technique des équipements proposés : 40% - Les délais et conditions de livraison, installation et mise en service : 10% Le candidat indiquera dans le mémoire technique les dispositions prises pour livrer et installer les équipements dans le délai fixé à compter de la date de notification du bon de commande, et mentionnera de manière claire son engagement à respecter ce délai. Si le candidat n'est pas en mesure d'installer et mettre en service les équipements le jour de la livraison, il précisera les délais d'installation et de mise en service proposés. Attention : conformément aux documents de la consultation, si l'installation est faite après la livraison, elle devra intervenir dans un délai maximum de 48h après la livraison - Garantie et SAV : 10% o La Garantie Le candidat précise dans le cadre de mémoire technique la durée de sa garantie commerciale ainsi que les conditions d'application. Il précisera également l'extension de sa garantie le cas échéant ainsi que les conditions d'application. o Le SAV Le candidat présentera son SAV et notamment les modalités et délais de prise en compte de la demande et des solutions proposées Il présentera également les délais d'intervention en cas de SAV notamment en cas d'équipements manquants à la livraison, d'équipements défectueux à l'issue de la mise en service et pendant la période de garantie

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 60**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional règlement amiable des différends et litiges**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille**Informations relatives aux délais de recours :** Référé contractuel : prévu aux articles L. 55113 à L. 55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : recours pouvant être introduit dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (Conseil d'Etat, n°358994, " Département Tarn et Garonne")**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** CMAR PACA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,048,688 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 230,372 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : INWICAST

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025AOO25CMARLot1-INWICAST

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025 AOO 25 CMAR Lot 1

Date de conclusion du marché : 16/12/2025

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 462,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BEAUTELEARN

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025AOO25CMARLot2-BEAUTELEARN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025 AOO 25 CMAR Lot 2

Date de conclusion du marché : 16/12/2025

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 172,076 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NET RAM

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025AOO25CMARLot3-NET RAM

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025 AOO 25 CMAR Lot 3

Date de conclusion du marché : 03/02/2026

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 54,408 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : INMAC WSTORE

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025AOO25CMARLot4-INMAC WSTORE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025 AOO 25 CMAR Lot 4

Date de conclusion du marché : 03/02/2026

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 129,832 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LAFI

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025AOOCMAR25Lot5-LAFI

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

L'offre a été classée : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025 AOO CMAR 25 Lot 5

Date de conclusion du marché : 03/02/2026

Organisation qui signe le marché : CMAR PACA

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CMAR PACA

Numéro d'enregistrement : 13002087800240

Adresse postale : 5 Boulevard Pèbre

Ville : marseille

Code postal : 13008

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : c.calandra@cmar-paca.fr

Téléphone : +33 496100540

Profil de l'acheteur : <https://cmar-paca.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024-1

Adresse postale : 31 Rue Jean François Leca

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Téléphone : 04 91 13 48 13

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024-1

Adresse postale : 31 Rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : INWICAST

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 53211431100048

Adresse postale : 55 avenue René Cassin

Ville : Lyon

Code postal : 69009

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : BEAUTELEARN

Taille de l'opérateur économique : Micro

Numéro d'enregistrement : 880659081

Adresse postale : 10 rue Jacques Offenbach

Ville : Le Mans

Code postal : 72000

Subdivision pays (NUTS) : Sarthe (FRG04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : NET RAM

Taille de l'opérateur économique : Micro

Numéro d'enregistrement : 41430964100044

Adresse postale : 23 rue Pierre Gilles de Gennes 69007 LYON

Ville : Lyon

Code postal : 69007

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : INMAC WSTORE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 38805549300059

Adresse postale : 125 Avenue du bois de la Pie

Ville : Roissy en France

Code postal : 95921

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0008

Nom officiel : LAFI

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 34166419100226

Adresse postale : 7 avenue André Roussin

Ville : Marseille

Code postal : 13016

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0009

Nom officiel : Comité consultatif interrégional règlement amiable des différends et litiges

Numéro d'enregistrement : 171 300 007 00019

Adresse postale : Préfecture de la région PACA - SGAR CCIRA de Marseille - Place Félix Baret

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 04 84 35 45 54

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0c2ecf86-4e6b-4117-ab93-259ab7f1fd72 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/02/2026 à 16:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/02/2026